



Rentrée scolaire 2010-2011

Avant cette nouvelle rentrée scolaire, l'équipe des parents d'élèves du Collège Zola a planché, forte des enseignements passés.

Elle vous propose de vous rappeler ou vous faire découvrir :

- ses missions et les tâches de vos élus, de vos représentants par classe pour cette année scolaire*
- le rôle primordial des délégués de parents d'élèves au sein des conseils de classe*
- les dates et étapes nécessaires à l'organisation des élections de vos représentants*
- une sélection de sujets importants pour cette année sur lesquels elle souhaite vous mobiliser*
- les moyens de la contacter et les coordonnées de vos interlocuteurs privilégiés.*

C'est dire l'importance de notre engagement et de votre mobilisation, avec comme règle essentielle de mieux nous connaître pour mieux travailler à l'avenir de nos enfants.

Les membres du bureau FCPE 2009-2010.

Le rôle des délégués de parents d'élèves au conseil de classe

Chaque année les parents d'élèves doivent élire leurs représentants dans les instances du collège et notamment leur **représentativité au sein du conseil de classe.**

Le rôle des parents délégués au sein du conseil de classe est important. Le parent délégué est **bénévole, à l'écoute de tous les parents.** C'est un **véritable lien entre les professeurs et l'administration du collège d'une part et les familles d'autre part.**

Membre à part entière du conseil de classe, il assiste à tous les conseils et suit la progression de l'ensemble des élèves de la classe dont il a la charge. Il doit aussi :

- évoquer la vie et le fonctionnement de la classe : il s'informe sur **la vie de la classe et du collège (restauration, hygiène,...)** et cherche, avec le conseil de classe, des solutions aux éventuelles difficultés.

>> suite page suivante

Des élections organisées chaque année après la rentrée vous permettent d'élire vos représentants pour un an. Chacun(e) d'entre vous peut faire acte de candidature :

- pour entrer dans le bureau du Conseil local FCPE,
- et/ou siéger au conseil de classe et dans les différentes commissions.

Une fois élue, l'équipe consacre **bénévolement** de son temps pour **représenter l'ensemble des familles** dans les instances où elle est invitée à siéger :

- conseils de classes, d'administration, de discipline, ...
- commissions permanente, d'attribution des fonds sociaux, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté...

fidèle aux principes d'action de la FCPE :

- défense de l'école publique, laïque et gratuite
- qualité de l'enseignement et réussite de tous les élèves
- partenariat : par leur présence, les parents FCPE rappellent qu'ils sont bien membres à part entière de l'équipe éducative des établissements scolaires.

Les missions des élus

- créer un lien entre les parents, les enfants, les délégués et les enseignants
- mettre en commun leurs idées, réflexions et compétences
- émettre des propositions
- intervenir quand c'est nécessaire, sur tout ce qui concerne la vie de l'école et l'intérêt des enfants.

suite « Le rôle des délégués de parents d'élèves au conseil de classe »

- suivre attentivement ce qui est dit des cas individuels
- aider les délégués des élèves
- chercher à valoriser les élèves
- se prononcer sur la suite à donner à la scolarité des élèves.

Il s'agit là d'une grande responsabilité.

Les délégués des parents d'élèves **représentent les parents et les familles**. Ils doivent donc savoir ce que ces derniers pensent. Ils sont attentifs aux cas d'élèves ou familles isolés ou en difficulté, sans chercher à se substituer, dans ces cas, aux intervenants professionnels (professeurs, administration, assistance sociale, médecin scolaire).

Quelques semaines **avant chaque conseil de classe un questionnaire** est mis au point et diffusé aux parents par l'intermédiaire des élèves (sera aussi disponible sur le site internet). Ces questionnaires servent à faire le point et à recueillir les avis et impressions des parents. Les **contacts téléphoniques, par messagerie ou entretiens avec les parents délégués** sont possibles dès que nécessaire.

Le parent délégué qui assiste au conseil de classe rédige ensuite un **compte-rendu** qui est diffusé avec le relevé des notes par l'administration.

Un délégué de parents aux conseils de classe s'intéresse à tous les élèves (et non seulement à son enfant et ses copains !).

Un délégué peut être délégué de parents pour une classe dans laquelle il n'a pas son propre enfant.

Les tâches essentielles du bureau

- organiser les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration
- affecter des représentants de parents d'élèves pour les conseils de classe, distribuer des questionnaires aux parents, synthèses
- participer activement à différentes commissions et à chaque conseil d'administration
- organiser 3 ou 4 réunions d'information et de dialogue dans l'année avec tous les parents adhérents au conseil local FCPE (adhésion proposée en début d'année, au moment des inscriptions).
- rencontrer régulièrement Mme la Proviseure et les professeurs en cas de besoin.

Propositions d'actions pour l'année

(sous réserve du renouvellement du bureau)

- entrée en 6^{ème} : accueil des parents (présentation, café,...)
 - « une semaine sans livres dans les cartables » : diminuer le poids du cartable et développer l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation en classe
 - conférences : addictions, dyslexie, violence à l'école
 - participation aux portes ouvertes
 - expositions de travaux d'enfants
 - convivialité : bilans des activités (théâtre, chorale, sport,...)
 - mise en place du site internet de l'association des parents d'élèves pour mieux vous informer en temps réel
- Cette liste n'est pas exhaustive...

Pour mieux vous informer : le site internet

Vous pouvez **consulter et mettre dans vos favoris le site internet** des parents d'élèves FCPE du Collège Zola :

<http://ecole.pagespro-orange.fr/tassel/> (n'oubliez pas le dernier «/» de l'adresse)

Vous pouvez également nous **transmettre votre adresse mail** afin que nous puissions vous informer rapidement.

Depuis la boîte sur laquelle vous souhaitez être contacté(e)s, merci d'envoyer un message à martine.tassel@wanadoo.fr en indiquant :

- en objet : parent d'élève classe de 6, 5, 4 ou 3^{ème}
- en texte : lien de parenté et nom-prénom de votre (vos) enfant(s) et vos commentaires éventuels.

Nous contacter directement

Vous pouvez entrer en contact avec les **membres du bureau ou vos représentants** (leurs coordonnées seront diffusées après les élections). A tout moment, vous retrouverez toutes les coordonnées sur le site internet.

Les membres du bureau 2009-2010 : président [Gilles Bénard / 06.77.39.38.48], co-présidente [Brigitte Compain / 06.98.68.61.44], secrétaire [Agnès Drillet-Gaillard / 06.61.96.00.16], co-secrétaire [Patricia Frin / 06.63.26.82.51], trésorier [Philippe Habert / 06.32.63.22.23]

L'Assemblée Générale FCPE est prévue le JEUDI 23 SEPTEMBRE, à 20h00 au collège,

pour préparer les élections qui se dérouleront le VENDREDI 15 OCTOBRE 2010 :

informer les parents, procéder à la constitution de la liste FCPE et des propositions de répartition dans les différentes instances (conseils de classe, conseil d'administration, commissions discipline, éducation, santé et citoyenneté,...).

N'hésitez pas à venir. Si vous le souhaitez, vous pourrez faire acte de candidature (qui implique l'adhésion à la FCPE).

Pour participer aux élections du 15 octobre, chaque parent peut voter en se déplaçant au collège ou par correspondance.